

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : OFFICE DE TOURISME DES SABLONS
Utilisateur : comptaoffsablons comptaoffsablons

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2025_11
Objet :	Convention financière Club Groupes 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-01 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-528828536-20250701-DEL_2025_11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-528828536-20250701-DEL_2025_11-DE-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Délibération) Nom original : signe_DELIB 2025_11_ClubGroupe.pdf Nom métier : 99_DE-060-528828536-20250701-DEL_2025_11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	918.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2025 à 15h43min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2025 à 15h43min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 juillet 2025 à 15h43min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 juillet 2025 à 15h43min10s	Reçu par le MI le 2025-07-04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Établissement Public
Industriel et Commercial
Office de Tourisme
Vexin en Pays de Nacre

OFFICE DE TOURISME
VEXIN EN PAYS DE NACRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - N°11/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Comité de Direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	19

Date de la convocation
Le 17 juin 2025

Objet de la délibération :

CONVENTION FINANCIERE DU CLUB GROUPE OISE 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 1^{er} juillet à dix-huit heures, le comité de direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Musée de la Nacre et de la Tabletterie, Oise, sous la présidence de M. Christian GOUSPY, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Francis BOGAERT, Ghislain de BOUTRAY, Aldjia DAHMOUN, Laurent DESMELIERS, Sylvain DUCLAY, Christian GOUSPY, Hugues de LEON, Philippe LOGEAY, Mireille LUTZ, Thiéry MAILLE, Serge PELLEGRINELLI, Loïc TAILLEBREST et Dominique TOSCANI (Titulaires) ;

Mesdames et Messieurs Nelly BANSSE, Alice CAMPAGNARO, Anne-Sophie GRABOWSKI, Didier JANTET, Sylvain TAMBURRO et Christiane TOSCANI (Suppléants) ;

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christophe BARREAU, Romain DAGORNO, Sabine DUCARUGE, Bertrand GERNEZ, Emmanuelle LAMARQUE, Sylvain LECHATTON, Geoffrey LELEU, Annie LEROY, Sophie LEVESQUE, Céline MULLER, Lydia OEUVRARD, Flore PREVÔTÉ et Jean-Jacques THOMAS ;

Madame Anne-Sophie GRABOWSKI assure les fonctions de rapporteur de séance.

Le Club Groupe Oise regroupe les 11 offices de tourisme de l'Oise autour de la commercialisation de produits touristiques dans l'Oise.

Les frais afférents à ces actions sont l'édition d'un catalogue de prestations touristiques départementales, l'adhésion à ADN Groupe et la participation aux salons de promotion de la Destination Oise.

Ces montants sont répartis à égalité entre les 11 offices de tourisme signataires pour l'année 2025 et réajustés chaque année en fonction des actions.

Vu les statuts de l'Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre,

Vu la délibération 04/2022 donnant délégation de compétences à la Directrice,

Sur proposition du Président,

Après en avoir délibéré, Le Comité de Direction, à l'unanimité,

AUTORISE la Directrice à signer la convention financière du Club Groupe Oise dans le cadre de la commercialisation de la Destination Vexin en Pays de Nacre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le



Christian GOUSPY